

SOMMAIRE

Edito, US ABBEVILLE et la Coupe de France 1
La Journée Départementale des Labels, 2



3.....Les nouveautés pour 2020/2021
4.....Retour en images sur l'AG du 05/10/19

N° 26
novembre
2019

EDITORIAL



Dame Coupe de France

Tout le monde rêve d'une épopée en Coupe de France.

Ouverte à tous les clubs du niveau amateur, beaucoup rêvent d'être surnommés «*Petit poucet*» ou «*Cendrillon*».

Puis on crée la «*Surprise*» lorsqu'on élimine le club professionnel.

Quelques clubs de district ont pu être honorés de ces qualificatifs depuis la création de cette compétition.

Mais pour cette saison, la surprise nous est venue avec l'élimination au 7ème tour de l'ensemble des clubs Samariens.

Il faut chercher loin dans les archives pour retrouver une telle déroute. Mais il est inutile d'en rechercher les causes avec toutes les conséquences :

Ce n'est que la MAGIE de la Coupe de France.

Le Président : Marcel GLAVIEUX

District Somme Football

46, rue Jules Lefebvre
BP 90429
80004 AMIENS Cedex 1
Tél.: 03.22.89.66.40
Fax : 03.22.95.16.81

Mail : secretariat@somme.fff.fr
<http://districtsommefootball.fff.fr/>

Responsable de la publication : Pierre LAVALARD

COUPE DE FRANCE, LE 26 OCTOBRE 2019, L'US ABBEVILLE AVAIT RENDEZ-VOUS AVEC LA GLOIRE



Au district de la Somme, et plus particulièrement chez le président Marcel Glavieux, cette saison restera maudite pour ce qui concerne la Coupe de France. En effet, pour la première fois depuis longtemps (notre mémoire nous fait défaut), notre District n'a eu aucun représentant au 7^e tour.

Pourtant, la surprise a bel et bien failli venir d'un de nos clubs auxquels franchement personne n'avait vraiment pensé. En effet, l'US Abbeville, club cher au Président Jean Bernard DAIRAINÉ, a contraint l'US Dunkerque, 1er du National, à aller jusqu'à la prolongation, avant de rendre les armes.

Président, vous avez effectué une remarquable série en coupe de France et n'avez échoué qu'en prolongation face à Dunkerque, club de National. Vous y avez cru? Que vous a-t-il manqué pour créer l'exploit?

Le club voulait une belle affiche nous avons eu la chance de tomber sur le plus gros club de National, nous étions conscients du nombre de division écart, nous voulions que ce match soit une fête. Pour créer l'exploit, il nous a manqué un peu de chance (barre plus poteau) puis nous avons craqué physiquement en prolongation.

Aujourd'hui est ce que vos joueurs sont redescendus sur terre car on imagine qu'ils ont vécu de super moments?

Les joueurs ont apprécié ce moment mais il a fallu vite se concentrer car nous avons eu deux matchs de championnat la semaine suivante.

Un mot sur votre entraîneur Joël Vandesteene?

Joël est un très bon entraîneur il a su très vite s'intégrer au club, il a su continuer le travail déjà mis en route.

Enfin, pour l'US Abbeville, quel avenir?

Nous souhaitons que le club joue en Ligue et la Municipalité nous soutient entièrement.

Enfin, pouvez-vous rappeler votre parcours en tant que joueur et votre carrière de dirigeant?

J'ai joué durant 21 ans à l'US Abbeville ensuite j'ai été dirigeant durant 6 ans et à l'heure actuelle cela fait 7 ans que je suis Président du club.

Lionel Herbet

Journée Départementale du Label Jeune et Féminin



L'ensemble des clubs labellisés, représentant au total 394 enfants dont 41 filles des U6 aux U13 (5 à 12 ans). Pour le Label Jeunes FFF Crédit Agricole Espoir : FC SAINT VALERY, FC AILLY SUR SOMME, FC LA MONTOYE, US CORBIE, US CAMON, AMIENS ESP PIGEONNIER et l'US SAILLY SAILLISEL.
 Pour le Label FFF Crédit Agricole Ecole Féminine de Football : Niveau Bronze pour le FC ST RIQUIER, et Niveau Argent pour l'AJFV, l'ESC LONGUEAU et l'AAE CHAULNES.



Initiation Arbitrage à la touche



Le relais technique des U13

Les filles font la découverte du « FITFOOT ».



A droite du « FUTNET » pour les U11. A gauche la remise du label en présence des élus.



Une AG 2019 fructueuse

A la suite d'un groupe de travail transversal piloté par Pascal TRANQUILLE, trois avancées majeures ont été soumises le 5 octobre 2019 aux suffrages des Clubs lors de l'Assemblée Générale des Clubs de la Somme.

Faciliter l'Application de l'article 12.

Si la Saison dernière, de nombreux Clubs ont été impactés par l'Application de l'Article 12 du Règlement des Compétitions Seniors. Il est apparu aux Elus qu'il fallait assouplir la réglementation. Ainsi, l'intégration des U9 dans cet article permettra une prise en compte des efforts faits en faveur du Football d'animation. Il est toutefois important de souligner qu'au-delà de la difficulté de respecter cet article, c'est aussi le projet Club qui est questionné dans une dimension pérenne. Construire le quotidien, préparer l'avenir sont deux axes forts, pour cela la formation des dirigeants, des éducateurs sont deux vecteurs puissants. Chacun est en droit, à travers les formations fédérales, de venir chercher des compétences indispensables à la vie et à l'animation d'un Club.



Le vœu porté par le Comité Directeur et présenté par Philippe FOURE, Président de la Commission des Jeunes, a été adopté à 85,44% % par les Clubs.

Se doter d'un statut des Educateurs

Ce statut ne se veut pas contraignant pour les Clubs, il est destiné à préparer notre élite départementale au championnat de Ligue en augmentant les compétences des encadrants techniques. Les participants au groupe de travail D1 et notamment les Présidents de Club ont bien compris l'avantage d'avoir des éducateurs formés et prêts à encadrer leur Club. S'il s'agira, pour la commission de statut des éducateurs qui émanera de cette réflexion, de réglementer, il faut d'emblée constater que la majorité des responsables d'équipe sont dotés des diplômes requis soit le CFF3 ou le module Senior. Face à cette nouvelle obligation et pour favoriser l'accompagnement des Clubs en infraction. Le Comité Directeur a décidé de prendre en charge les frais de formation des responsables actuels non formés. En outre, il convient de noter que les personnes déjà en place ou faisant accéder leur équipe couvriront leur Club tant qu'ils resteront en place.



Cette proposition présentée par François CLERCQ, Président de la Commission Technique, a été adoptée à 68,89% par les Clubs.

Réactiver une charte Fair-Play

Face aux difficultés liées à la pratique Senior, il a été proposé par le Groupe D1 de réactiver une charte fair-play sur l'ensemble des divisions pouvant être couvertes par des arbitres soit la D4 ou la D5.

L'accumulation de cartons jaunes et rouges (1 point / 3 points) sera constatée puis par tranche de 10 points fair-play se transformera en un point malus qui viendra impacter le classement.

Cette réactivation était souhaitée afin de réguler les comportements.

Le Challenge Fair-play sera maintenu ainsi que les récompenses intermédiaires et finales.

Il est à noter que ce travail de fond est à réaliser ENSEMBLE. Les Clubs et les instances doivent prendre leur responsabilités afin d'endiguer ce qui est possible.

Cette proposition présentée par Pascal TRANQUILLE, Président Délégué, a été adoptée à 63,73% par les Clubs.



RETOUR EN IMAGES SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 05/10/19

Les médaillés
de Bronze du
DSF



Les médaillés
d'Or du DSF



Les médaillés
d'Argent du
DSF.



Les clubs
champions de
leur division en
Seniors.



Les
vainqueurs
de la Charte
du Fair Play
de la D1 à la
D4 Seniors.



Les 5 premiers du
Challenge Yvon
FERRARETTI, Prix
du Meilleur club de
Jeunes, de la saison
2018/2019.



AGENDA



Judi 21 novembre 2019

Remise des Dotations
CNDS

Samedi 30 Novembre
2019

Plateaux de Noël U7

Samedi 7 décembre 2019

Plateau de Noël U9

Samedi 14 décembre
2019

Plateau de Noël
des Féminines

Philippe DESSON,
de l'Amiens SC, a
reçu le Challenge
Jean Michel
LEFEVRE des
mains de Brigitte
et de son fils en
compagnie de
Marcel GLAVIEUX